



Département des Ardennes

COMMUNE DE CARIGNAN

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN SCHÉMATIQUE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Echelle 1 / 2.000 ème

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 23.02.2011, approuvant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Date : 12/04/2017



Bureau d'Urbanisme et d'Environnement
30 Avenue Nélépoussier - 015 10070
02020 SECOUR-CAHON
Tél. 03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.26.15.22
E-mail : buray@buray.fr

Approuvé le : 02/03/1983

Révisé le:	Modifié le:	Mis à jour le:
23.02.2011		

Sources : - Fond de plan vectorisé à partir des planches cadastrales du territoire communal.
- Report des réseaux suivant plans et/ou indications fournis par la commune.

LEGENDE

- Limite de commune
- Réseau Eaux potable
- Vanne existante
- Ventouse existante
- Borne d'incendie
- Vidange existante

Avertissement :

Ce plan schématique de situation des réseaux a été établi conformément à l'article R.123-14 du Code de l'Urbanisme.

Il ne constitue pas un plan de recensement des réseaux. Il a été établi sur la base des données fournies au Bureau d'Etudes en cours de procédure de révision du P.L.U. (voir liste des sources d'informations ci-dessus).

Il ne donne aucune garantie sur l'existence, le positionnement et les caractéristiques réelles des réseaux existants (profondeur, état du réseau ...).

Le Bureau d'Etudes décline toute part de responsabilité sur les erreurs éventuelles qui pourraient entacher ce document.

Détail Le PETIT BATARDEAU

